



**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public maritime de la province Sud –**

**- Sentier écotouristique et pédagogique de la mangrove de Kouvekoi -**

**- Commune du Mont-Dore -**

**Notice explicative**

**Objet de l'enquête**

Le projet de la ville du Mont-Dore consiste à aménager un sentier dans la mangrove du site de Kouvekoi dont la vocation est la découverte et la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires.

Le projet étant situé sur le domaine public maritime de la province Sud, le projet porté par la ville du Mont-Dore doit faire l'objet d'une demande d'occupation du domaine public maritime conformément à la loi de pays n°2001-017 du 11 janvier 2002 sur le domaine public maritime de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces.

La demande d'occupation du domaine public maritime est demandée pour une durée totale de 25 ans. C'est l'objet de l'enquête publique.

**Présentation du projet**

La ville du Mont Dore en partenariat avec l'association « Kouvekoi » souhaite valoriser la mangrove au lieu-dit «Kouvekoi » dans la tribu de Saint-Louis.

Il s'agit d'un projet écotouristique qui contribuera au développement d'activités associatives au sein de la tribu de Saint-Louis et au développement économique mais aussi social pour l'insertion de la jeunesse.

Egalement, il permettra de sensibiliser le public à la gestion durable et à la conservation des écosystèmes.

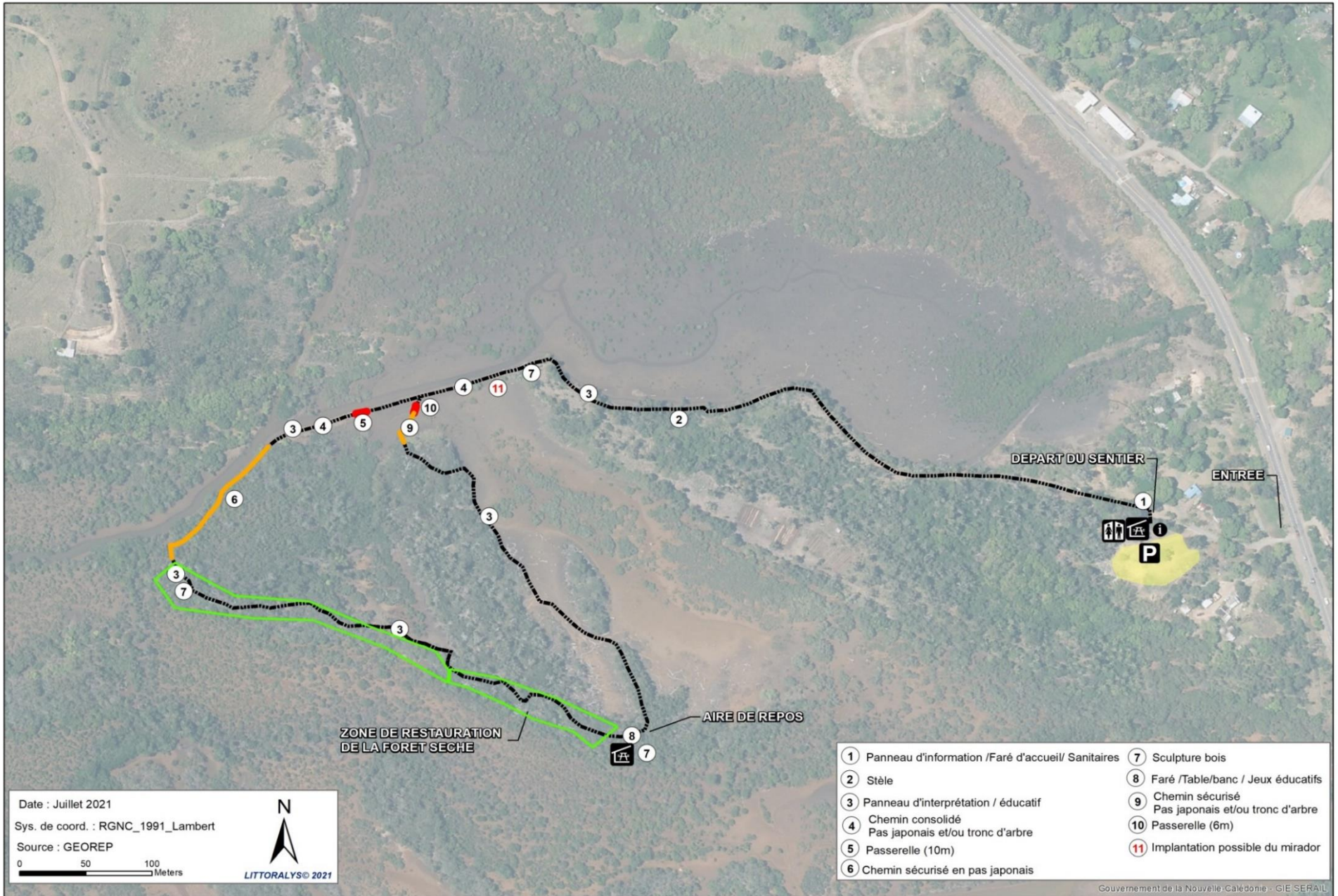
Le projet consiste à aménager un sentier dans la mangrove du site de Kouvekoi dont la vocation est la découverte et la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires.

Créer un sentier dans la mangrove demande de réaliser des aménagements afin de réduire les contraintes liées à la qualité du sol et des phases d'inondation avec la marée.

Il s'agit aux visiteurs d'évoluer en toute sécurité et confort dans la mangrove. En effet, le substrat sablo-vaseux de la mangrove a pour conséquence que l'on s'enfonce ou bien qu'à marée haute, le sentier n'est plus praticable en marchant.

Dans ce contexte, le projet comprend :

- L'aménagement d'un sentier de 1 700 m de longueur (pose de pas japonais),
- Implantation de deux passerelles flottantes pour la traversée de deux canaux,
- Une aire d'accueil (construction d'un faré et d'un bloc sanitaire),
- Une aire de repos (construction d'un faré),
- Un mirador (à long terme),



## **En phase d'exploitation**

Le sentier de Kouvekoi a deux objectifs auprès du public :

- 1) **informer** sur les spécificités de la mangrove tant au niveau des espèces de palétuviers que des espèces animales mais aussi les différents types de substrat ou son fonctionnement,
- 2) **sensibiliser** à un comportement et des pratiques respectueuses du milieu naturel,

Le public visé sera le grand public (groupe) et scolaire. Le sentier ne sera pas accessible au PMR.

L'accès au sentier sera limité aux visites guidées.

Egalement, deux opérations de restauration sont programmées :

### **1) Restauration de la forêt sèche**

Le tronçon (5) traverse une formation sclérophylle dégradée secondarisée dominée/surcîmée par le Gaïac en canopée et un sous-bois assez ouvert composé de quelques espèces communes de forêt sèche. Aussi, il y a une opportunité de réaliser une opération de restauration de la forêt sèche car cet écosystème est fortement menacé en Nouvelle-Calédonie.

### **2) Site de plantation de mangrove**

Dans le cadre de sa politique de reconquête de la biodiversité, la ville du Mont-Dore souhaite que le site de Kouvekoi soit un site de compensation pour augmenter la surface de mangrove sur le territoire de la commune.

A moyen terme, le site pourrait être intégré au réseau d'aire de gestion éducative environnementale (A2E). Pour rappel, une aire éducative environnementale est une zone maritime littorale ou une zone terrestre où sont menés des projets pilotés par les élèves et les enseignants d'un établissement scolaire, en partenariat avec les usagers, les associations, les organismes de recherche et les collectivités territoriales. Il s'agit d'une démarche impliquant des élèves autour d'un projet d'action citoyenne de protection et de gestion d'un milieu.

L'association Kouvekoi sera en charge d'entretenir les aménagements et équipements, de participer à la restauration du site et de l'animation du sentier, le cas échéant. Une convention de gestion entre l'association Kouvekoi et la ville de Mont-Dore sera élaborée à cet effet.



Association Kouvekoi



Visite guidée



Journée  
Découverte

- ✓ Restauration de la forêt sèche
- ✓ Plantation de la mangrove

Scolaires

Grand public

**JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES MANGROVES**

Jeudi 26 juillet 2018 / 3<sup>ème</sup> Edition / 8h30-12h30 /  
Morne à l'Eau / Plage de Babin

**"Kenbwa an Gwada"**

Croyances, magies  
et superstitions  
liées à la  
mangrove

**Gratuit**

*Infusions, jus et fruits frais offerts à la fin de la manifestation.*

8H30-10H00 VISITE GUIDÉE DE LA MANGROVE ET DE LA FORÊT MARECAGEUSE PAR LE GARDE DU LITTORAL DE LA VILLE M. ERIC LEOPOLD	10H00-11H30 BALADE ET EXPOSITION PHOTO SUR LE KENBWA PAR LE SOCIOLOGUE ET HISTORIEN M. FRANCE GARAIN	11H30-12H00 BIK À PAWOL SUR LES CROYANCES DES ANTILLES
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

